

resource matters

# Rapport de l'atelier sur l'électrification des ETDs bénéficiaires de la redevance minière

2025



MINISTÈRE DES  
RESSOURCES HYDRAULIQUES  
ET ÉLECTRICITÉ.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SECURITE, DECENTRALISATION  
ET AFFAIRES COUTUMIERES



MINISTÈRE  
DES MINES



MINISTÈRE DU  
DEVELOPEMENT  
RURAL



MINISTRE DÉLÉGUÉE EN  
CHARGE DE LA COOPÉRATION  
INTERNATIONALE ET FRANCOPHONIE

L'Atelier sur l'Électrification des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) bénéficiaires de la redevance minière s'est tenu à Kinshasa du 10 au 12 décembre.

Organisé par Resource Matters en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières, le Ministère du Développement rural, le Ministère des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, le Ministère des Mines ainsi que le Ministère délégué à la Coopération internationale et à la Francophonie, cet atelier a permis d'aborder la question de l'électrification des communautés rurales et de l'utilisation des redevances minières à cette fin.

Ce résumé présente les principaux sujets discutés lors de l'événement.

## Opportunités et défis de l'électrification au niveau des ETDs (10 décembre 2024)

Les discussions de la première journée ont mis en avant les avancées en matière de planification et de financement de l'électrification grâce à la redevance minière et aux réformes légales. Toutefois, des défis persistent, notamment dans la gestion des fonds, la collaboration intersectorielle et l'attractivité pour le secteur privé. Les recommandations appellent à une meilleure coordination, une simplification des procédures et un renforcement des capacités locales.

### Engagement du gouvernement pour l'électrification à base des recettes de la redevance minière

**La Ministre déléguée à la Coopération internationale et à la Francophonie** a rappelé l'engagement du gouvernement à valoriser les ressources énergétiques pour l'électrification. Elle a insisté sur l'importance d'orienter les revenus miniers vers l'accès à l'énergie, notamment en milieu rural, et sur la nécessité de partenariats locaux et internationaux. Elle a remercié Resource Matters pour la tenue de l'atelier permettant de mettre cette question à l'agenda.

**Le Vice-Premier Ministre de l'Intérieur** a réaffirmé que l'électrification des ETD financée par la redevance minière est cruciale pour le développement local. L'accès à l'électricité stimule les services publics, la sécurité, l'entrepreneuriat et l'éducation. L'État, en tant que régulateur, veillera à garantir un impact durable. Il s'est engagé à renforcer la gouvernance et à assurer une gestion efficace des ressources, en lien avec le projet des 145 territoires porté par le Président de la République.



Enfin, le **Ministre d'État chargé du Développement rural** a souligné que l'électrification des ETD est essentielle à la réduction des inégalités et au développement rural. Pour maximiser l'impact des redevances minières, il prône une planification rigoureuse et des partenariats solides. L'atelier constitue une opportunité pour concevoir des projets adaptés aux besoins énergétiques des communautés, avec un accent sur l'agriculture, l'éducation et la santé.

## Cadre légal et planification permettant l'électrification au niveau décentralisé

La réglementation sur l'électrification en RDC a connu des avancées notables, notamment au niveau local.

Resource Matters a souligné que les nouvelles règles du secteur de l'électricité renforcent le rôle des entités locales en leur donnant des outils financiers et administratifs. De son côté, le Centre Congolais pour le Droit du Développement Durable (CODED) a salué la création de l'ARE et de l'ANSER dans le cadre des réformes du secteur.

L'ANSER a mis en avant les Plans Locaux d'Électrification, comprenant plus de 1 000 projets, dont 200 prioritaires grâce au Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T). Ce programme bénéficie de 155 millions de dollars en fonds spécifiques, en plus des 250 millions déjà attribués à l'ANSER en milieu rural et péri-urbain.



ATELIER PONT MINES  
ENERGIE 2024

Cependant, des préoccupations demeurent. Resource Matters a critiqué le manque d'harmonisation entre la politique énergétique et celles de secteurs stratégiques comme l'agriculture et la santé, limitant ainsi la portée des initiatives. Afrewatch a souligné des problèmes d'interprétation des lois et de répartition des compétences, notamment entre le Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité (MRHE) et l'ANSER.

CODED a renforcé ce constat en notant l'insuffisance de coordination entre les ministères concernés, chacun ayant ses propres plans d'électrification sans réelle synergie. Ces conflits institutionnels compliquent la mise en œuvre efficace des projets.

Enfin, sur la gestion des fonds, CODED a interrogé sur leur utilisation effective. L'ANSER a précisé que les finances du PDL-145T ne sont pas directement gérées par elle, mais par des partenaires comme le PNUD, ce qui pourrait en limiter l'efficacité.

## Cadre légal prévoyant des redevances minières pour les niveaux décentralisés

Selon Resource Matters, la redevance minière a transformé les Entités Territoriales Décentralisées (ETD). Avant 2018, celles-ci manquaient de ressources, les entreprises n'étant pas tenues de leur verser directement la quote-part de la redevance au niveau décentralisé. Depuis la révision du Code Minier en 2018, leur autonomie financière s'est améliorée.

Cependant, Resource Matters a dénoncé un manque de vigilance dans la gestion des ressources et l'octroi des marchés publics, freinant leur efficacité. L'organisation insiste sur la nécessité d'orienter ces fonds vers des projets d'électrification, cruciaux pour le développement local.

La CODED constate un faible intérêt des entreprises privées pour l'électrification, en raison d'une fiscalité lourde, d'un manque d'incitations et de tarifs peu compétitifs. Malgré les appels d'offres, peu d'entreprises répondent, aggravant le manque de financement pour l'électrification rurale et périurbaine. Pour dynamiser le secteur, un panéliste a suggéré de créer des alliances entre compagnies minières, acteurs locaux et ETD afin de développer des projets d'électrification.

L'ANSER a plaidé pour une plus grande implication dans la validation des projets et des cahiers des charges des ETD dans le but d'optimiser l'utilisation des fonds. Elle a dénoncé la lourdeur administrative, freinant les petits projets soumis aux mêmes exigences que les grands, ce qui complique leur mise en œuvre et limite les économies d'échelle. Enfin, l'ANSER a rappelé le potentiel du Fonds Mwindi pour financer l'électrification, malgré ses limites actuelles, et a souligné la nécessité d'incitations fiscales et de financements ciblés pour attirer le secteur privé.

## Expérience du terrain (11 décembre 2024)

### Perspectives des Entités Territoriales Décentralisées et de la Cellule d'Appui Technique à la Décentralisation

Des représentants des ETDs de plusieurs provinces (Haut-Katanga, Lualaba, Nord-Kivu, Kasai-Oriental et Haut-Uélé) ainsi que de la Cellule d'appui technique à la décentralisation (CTAD) ont discuté de la planification des projets d'électrification, de la gestion des redevances minières et des défis institutionnels. Malgré certains progrès, des lacunes subsistent en matière de transparence, de coordination et de renforcement des capacités.

#### Initiatives d'électrification des ETD et obstacles rencontrés

Plusieurs ETDs ont présenté leurs projets en cours et illustré les obstacles auxquels elles sont confrontées.

À Wanyanga (Walikale, Nord-Kivu), trois microcentrales et 600 lampadaires sont prévus d'ici cinq ans. Or les autorités locales ne participent pas aux calculs, et les montants annoncés diffèrent de leurs estimations. Elles réclament un compte dédié pour un meilleur suivi. En plus, l'absence de renforcement des capacités par les niveaux supérieurs de gouvernement est un obstacle majeur.

Luilu (Lualaba) envisage des centrales photovoltaïques et l'optimisation de Busanga grâce à un bureau de l'ANSER à Kolwezi. Contrairement à Wanyanga, les notes de débit sont bien produites au

niveau de l'ETD, qui collecte directement les paiements. Mais l'ETD ne peut garantir le respect des paiements. L'ETD souligne par ailleurs un manque de vulgarisation de la loi d'électrification de 2014 et l'absence de services d'accompagnement à proximité.

À Kakangay (Kasaï-Oriental), un projet de barrage reste bloqué par un manque de soutien. Les redevances sont saisies par le gouverneur, empêchant les autorités locales de gérer leurs fonds. Les ETDs demandent plus de transparence et une répartition équitable des ressources.

Kaponda (Haut-Katanga) et Kibali (Haut-Uele) ont mentionné des projets, bien que peu détaillés.

## **Transparence financière et coordination inter-institutionnelle**

Le défaut de transparence financière revient comme fil conducteur. Dans l'ensemble, les ETDs réclament une gestion plus transparente des redevances, une fin de l'injonction du niveau provincial, des comptes séparés pour collecter la redevance et une meilleure répartition des fonds pour soutenir le développement local.

Le chevauchement des compétences entre les niveaux provincial et local crée des tensions et complique la mise en œuvre des projets d'électrification. La CTAD souligne une décentralisation inachevée, avec des cadres juridiques existants, mais une répartition des responsabilités encore floue. Certaines ETDs, comme Kakangay, dénoncent ce manque de clarté, qui engendre des conflits de gouvernance et limite leur autonomie.

L'ARE et l'ANSER devraient jouer un rôle clé dans l'accompagnement des ETDs, mais leur implication reste insuffisante. L'ANSER insiste sur la nécessité de mieux soutenir les ETDs dans leurs plans d'électrification et l'attraction des investisseurs. Les recommandations principales incluent le renforcement des capacités locales, la simplification des procédures administratives et une répartition plus claire des responsabilités.



## Présentation des Études de cas des ETDs pilote : Kasai-Oriental, Lualaba et Haut-Katanga

Le deuxième jour, Resource Matters a présenté ses études de cas sur l'utilisation des redevances minières pour financer l'électrification des ETDs. Avec un taux d'électrification inférieur à 20 % en RDC, ces ressources offrent une opportunité pour combler le manque de projets malgré les réformes légales.

Les études ont porté sur l'électrification de villages miniers via des mini-réseaux solaires, notamment Kapanda (Lualaba), Mimbilu I (Haut-Katanga) et Dibungi (Kasai Oriental). La méthodologie comprenait l'évaluation de la demande énergétique, la disponibilité solaire et les coûts d'infrastructure. L'évaluation a été suivie d'une modélisation énergétique, permettant d'estimer la quantité d'énergie nécessaire pour le village et de concevoir les systèmes énergétiques—comme des panneaux solaires, des batteries et des sources d'énergie de secours—capables de fournir suffisamment d'énergie pour répondre aux besoins de tous, tout au long de l'année.

Les résultats montrent que les mini-réseaux solaires, avec ou sans stockage, sont plus durables et moins coûteux que ceux fonctionnant au diesel. La production photovoltaïque dépasse souvent la demande, permettant la revente d'excédents d'énergie. Cependant, l'intégration de batteries augmente significativement les coûts. Plus l'usage du diesel est élevé, plus les coûts et les émissions augmentent.

Les discussions ont porté sur la tarification, l'adoption de l'énergie solaire plutôt que d'autres solutions comme l'hydro-électricité, les coûts sur la durée et l'absence d'options hydroélectriques. L'usage des générateurs a été justifié pour garantir un approvisionnement continu. Un document détaillant l'étude a été partagé aux participants pour commentaires et améliorations.

## Table ronde sur l'électrification rurale

Un panel a mis en lumière différentes approches pour électrifier durablement les zones rurales, en tenant compte des réalités locales et des contraintes structurelles.

L'ANSER a insisté sur l'importance d'une planification adaptée à chaque territoire en collaboration avec les ETDs, afin de concevoir un plan d'électrification qui soit véritablement intégré à l'échelle locale. L'ANSER s'est engagée à accompagner les ETDs avec un soutien technique et stratégique pour faciliter la mise en œuvre des projets.

L'entreprise NURU a plaidé pour une coopération renforcée entre les secteurs public et privé afin de simplifier les procédures bureaucratiques, techniques et fiscales, tout en citant des projets en cours à Goma et Bunia.

La CORAP a souligné le rôle crucial de l'État dans le financement de l'électrification, notamment pour les marchés de petite taille, et dans la sensibilisation des acteurs locaux à leurs responsabilités.

## Travaux en groupe sur les trois ETDs pilotes

Les participants ont analysé les défis et opportunités liés à l'électrification des ETDs de **Luilu**, **Kaponda** et **Kakangay**, en se penchant sur le cadre légal, les obstacles, les sources d'énergie disponibles et les attentes vis-à-vis des acteurs publics et privés.

### Cadre légal et difficultés

Le cadre légal permet aux ETDs d'initier des projets énergétiques, mais reste flou sur l'autorité décisionnelle, entraînant conflits de compétences et interférences politiques. Parmi les obstacles identifiés :

- Modèles économiques : difficulté à mobiliser des investisseurs faute de financements initiaux
- Manque d'accompagnement : services publics absents ou inefficaces, déficit de formation des responsables locaux
- Planification et coûts : décisions prises dans l'urgence, coûts élevés nécessitant des mécanismes de financement adaptés

### Potentiels énergétiques

- Luilu (Kapanda) : potentiel solaire et éolien, hydroélectricité limitée
- Kaponda : sites hydroélectriques possibles (Mukoma, Kafubu), mais absence d'études techniques fiables
- Kakangay : hydroélectricité, solaire, réseau SACIM, éolien

### Priorités pour la mise en œuvre

- Planification : intégration aux Plans Locaux de Développement (PLD) et priorisation des projets
- Financement : affectation de fonds dédiés et rétrocession des ressources financières
- Coordination : création de forums locaux pour centraliser les besoins et orienter les actions

### Recommandations

Au gouvernement

- Création d'un guichet unique pour simplifier démarches et fiscalité
- Clarification des compétences administratives et décentralisation des services techniques
- Renforcement des capacités des ETDs et vulgarisation des lois sur l'électrification

Aux bailleurs de fonds

- Financement des études techniques et des infrastructures énergétiques
- Sensibilisation des communautés à l'importance de l'énergie

#### Aux ETDs

- Développement de modèles économiques durables
- Intégration de l'électrification dans les plans de développement rural

#### Aux entreprises privées

- Investissement dans l'électrification des ETDs et études de faisabilité
- Signature de partenariats public-privé pour le financement

#### À l'ANSER

- Soutien aux études de faisabilité et à la mise en œuvre des mini-réseaux solaires hybrides
- Présence accrue dans les ETDs pour un accompagnement technique

#### À la CTAD

- Appui pour une décentralisation effective et un renforcement institutionnel des ETDs



# Table ronde financière (12 décembre 2024)

Le dernier jour, une table ronde financière a exploré les diverses solutions financières et approches collaboratives pour permettre aux Entités Territoriales Décentralisées (ETDs) de garantir un accès durable à l'électricité.

L'électrification des ETDs repose sur une bonne compréhension des besoins et ressources locales. La représentante de la BGFA (Fonds Africain pour l'Énergie Hors Réseau Propre) a souligné l'importance d'impliquer activement les ETDs dans le processus. Elle a insisté sur la nécessité d'utiliser des redevances pour financer les investissements. Une diversification des sources d'énergie, notamment entre hydroélectricité et solaire, peut réduire les risques liés à la dépendance à une seule technologie. Il faut une réflexion approfondie sur la viabilité économique des projets pour attirer des investisseurs.

La Banque Mondiale a rappelé que le financement des ETDs peut passer par l'International Development Association (IDA), bien que ces fonds soient principalement destinés aux gouvernements nationaux. Les projets impliquant le secteur privé peuvent être soutenus par la Société Financière Internationale (SFI). Un projet pilote avec l'IDA pour électrifier Mbuji-Mayi a été mentionné, mais il fait face à des défis, dont le manque de fonds pour le raccordement, surestimation de la demande et contraintes logistiques. Une gestion rigoureuse des risques et des études de faisabilité solides sont essentielles.

L'ACERD, l'association des entreprises spécialisées dans l'électrification décentralisée, agit comme intermédiaire entre ETDs, entreprises et bailleurs et facilite la mise en œuvre rapide des projets, notamment grâce aux redevances. Des outils comme la plateforme d'information [Congo Epela](#) développée par Resource Matters évaluent leur faisabilité. L'hydroélectricité, bien que coûteuse initialement, est rentable à long terme, tandis que le solaire, nécessitant des batteries onéreuses, reste plus abordable à moyen terme. Des modèles de co-financement ETDs-entreprises ont été proposés.

L'entreprise NURU a insisté sur l'importance de projets pilotes pour rassurer les investisseurs et a suggéré que les ETDs valorisent leurs ressources locales, notamment agricoles, pour attirer des financements. L'électrification doit être vue comme un moteur de développement économique. La formation et l'implication de la main-d'œuvre locale sont essentielles à la pérennité des projets, malgré des obstacles administratifs, fiscaux et logistiques.

Dans l'ensemble, une coordination entre gouvernements, bailleurs, secteur privé et communautés est nécessaire pour lever ces freins et garantir la réussite des projets.

# Priorités selon les ETDs et mots de clôture de Ministres des Ressources Hydrauliques et Électricité et Coopération Internationale

## Priorités pour les ETDs

Pour clôturer l'événement, les délégués des ETDs ont identifié plusieurs priorités pour faciliter leur électrification.

Ils ont insisté sur la nécessité d'études de faisabilité fiables, accessibles et menées par des entités certifiées. L'actualisation des bases de données et des études existantes dans le cadre du Plan de Développement Local (PDL) a été jugée essentielle. Un renforcement des échanges infranationaux entre ETDs, autorités locales, compagnies minières et responsables des cahiers de charges a été proposé pour mieux accompagner les ETDs et développer des formations adaptées.

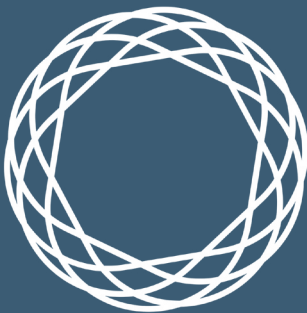
L'élaboration du PDL doit intégrer tous les secteurs et assurer le partage des accords d'engagement pour une collaboration plus efficace. La sensibilisation locale, avec un rôle central des ETDs, et l'harmonisation de la loi sur la décentralisation ont été identifiées comme des leviers essentiels pour fluidifier le processus.

L'évaluation des besoins et le renforcement des capacités des ETDs sont apparus comme des mesures clés pour améliorer l'efficacité des projets d'électrification. Les partenariats public-privé ont été recommandés pour garantir la réussite des initiatives. Enfin, l'intégration de l'électricité dans le PDL a été soulignée comme un élément fondamental pour assurer la durabilité des projets énergétiques.

## Mots de la Ministre déléguée à la Coopération Internationale

Madame la Ministre déléguée à la Coopération Internationale et à la Francophonie a conclu les assises en rappelant le rôle crucial de la redevance minière et d'autres mécanismes financiers, tels que le cahier des charges et les 0,3% à allouer au développement communautaire, dans l'électrification du pays. Elle a encouragé les ETDs à entreprendre des démarches pour une planification solide, avec l'appui des services concernées, afin d'assurer le succès des projets énergétiques. Elle a également réaffirmé son engagement à mobiliser des financements extérieurs pour promouvoir l'électrification à l'échelle nationale.

Elle a conclu en mettant en avant la richesse de la population congolaise, majoritairement composée de jeunes dynamiques et innovants, convaincue que, collectivement, ils pouvaient bâtir un pays plus éclairé. Soulignant le potentiel du territoire, avec ses vastes 2 345 000 km<sup>2</sup>, elle a insisté sur la nécessité de garantir une électrification fiable, accessible et peu coûteuse, contribuant ainsi au développement durable de la République Démocratique du Congo.



**resource matters**

**BRUSSELS OFFICE**

Mundo-Madou  
Avenue des Arts 7-8  
1210 Brussels  
Belgium

BE 0662.969.264 RPM-Brussels  
Contact: [info@resourcematters.org](mailto:info@resourcematters.org)  
[www.resourcematters.org](http://www.resourcematters.org)

**KINSHASA OFFICE**

Sedec Concession  
Avenue de la Paix n°1  
Commune de La Gombe  
Democratic Republic of Congo

© Resource Matters, 2025